



Bonjour chers parents !

Nous sommes déjà à la mi-année, le temps file à vive allure. Afin de bien continuer ce que nous avons amorcé, nous vous faisons parvenir les dernières nouvelles de notre école.

INSCRIPTIONS 2019-2020

La période officielle d'inscriptions pour la prochaine année scolaire se déroulera **du 4 au 15 février 2019**.

INSCRIPTIONS EN LIGNE POUR les élèves qui fréquentent déjà notre école

La fiche d'inscription sera disponible sur le nouveau portail de la Commission scolaire des Patriotes [Mozaiik Portail Parents](#), sous l'onglet « Ressources », à compter du 4 février 2019. Les parents auront du 4 février 8 h au 15 février 16 h pour la remplir et la transmettre en ligne. Ils devront avoir en main le numéro de fiche de leur enfant afin d'accéder au formulaire. Le numéro de fiche se trouve sur le [Mozaiik Portail Parents](#), sous l'onglet « Dossier ».

Il est à noter que dès que le formulaire est rempli par l'un des deux parents, il n'est plus accessible par la suite.

Il est important de procéder à l'inscription de son enfant pendant la période officielle. En effet, conformément à la [Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves 2019-2020](#), les inscriptions tardives sont parmi les premières à être identifiées pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans un groupe.

Inscriptions au secondaire

Pour les élèves qui fréquenteront le secondaire l'an prochain, les inscriptions se réaliseront en ligne, et ce, **MÊME SI votre enfant fréquentera une AUTRE ÉCOLE que celle Du Grand-Coteau l'an prochain.**

La fiche d'inscription sera disponible à partir de la page d'accueil du [Mozaiik Portail Parents](#) à compter du 4 février 2019. Les parents auront du 4 février 8 h au 15 février 16 h pour la remplir, **de même que pour confirmer le choix de cours de leur enfant.**

Inscription d'un enfant qui [aura 5 ans](#) au 30 septembre 2019

La période d'inscriptions est également du **4 au 15 février 2019** de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 15h30 au secrétariat de l'école.

Il n'est pas nécessaire de prendre un **RENDEZ-VOUS**. Cependant, il sera **obligatoire** de fournir :

- o Une **preuve de résidence** : *n'importe quel compte avec votre nom et votre adresse (le permis de conduire et le bail ne sont pas acceptés).*
- o L'original du **certificat de naissance (grand format)** de l'enfant.
- o Le numéro de la carte **d'assurance maladie** et la date d'expiration de celle-ci.

Politique relative à l'admission et à l'inscription

Nous vous invitons à lire la « Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves » sur le site de la commission scolaire.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Les enfants auront congé lors des journées pédagogiques des **15 et 18 février**. Cependant, le service de garde sera en fonction.

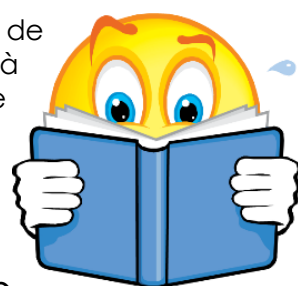
En suivi à la journée de fermeture des écoles du 24 janvier, nous vous informons que [la journée de force majeure qui deviendra une journée de classe est celle du 29 mars prochain.](#)



JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Les journées de la persévérance scolaire se dérouleront du **11 au 15 février pour une 15^e édition**. Nous partageons tous l'importance de promouvoir la persévérance scolaire sur une base régulière, mais également d'y accorder une attention et une importance particulière durant cette semaine.

Ces journées visent à engager tous les acteurs scolaires dans la valorisation de l'éducation et de la persévérance. Comme nous tenons à développer à l'école une culture de la persévérance, cette semaine sera une autre belle occasion d'en parler davantage et de faire vivre différentes activités à nos élèves.



REMISE DE CERTIFICATS HONORIFIQUES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DANS LE CADRE DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2019 :

durant la semaine de la persévérance, il y aura remise d'un prix de la reconnaissance (certificat honorifique) pour une fille et un garçon de 6^e année s'étant démarqués par leur persévérance scolaire et leur succès.



SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

La semaine des enseignantes et enseignants aura lieu du **4 au 8 février**. Encouragez votre enfant à démontrer, à sa façon, son appréciation à son enseignante ou enseignant.

31^e CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE 2018 :

M'as-tu vu ? Sois vigilant !

Dans le cadre de la *Campagne de sécurité dans le transport scolaire* qui aura lieu du **4 au 15 février** prochain, la Fédération des transporteurs par autobus (FTA) et la Société de l'assurance automobile du Québec, distribue, ce mois-ci, dans les écoles primaires des affichettes et des feuillets d'animation pour les classes comprenant de multiples activités à faire avec les élèves. Ces outils ont été créés afin de sensibiliser les jeunes et leurs parents à adopter des comportements sécuritaires en lien avec le transport scolaire.



Pour connaître tous les détails de la campagne, vous êtes invités à consulter le [microsite M'as-tu vu?](#)

Vous y trouverez toute l'information pertinente concernant la sécurité en transport scolaire ainsi que la version électronique des dix livres de la collection Bubusse, des capsules vidéo des aventures de Sam et Bloup, des jeux et des dessins.

RELÂCHE SCOLAIRE

Du 5 au 9 mars, les élèves du préscolaire et du primaire seront en congé. Le service de garde est fermé durant cette semaine. Nous reverrons les élèves le **lundi 11 mars** aux heures régulières.

CE QUI SE PASSE À L'ÉCOLE!

Campagne d'Halloween, Leucan 2018

Un simple mot pour vous informer que pour la campagne d'Halloween *Leucan*, nos élèves ont amassé la somme de 1,689.97 \$. Bravo à toutes et à tous pour votre précieuse collaboration et merci au nom des enfants malades. Ensemble, vous faites la différence!

Des activités spéciales seront offertes aux élèves dans le cadre de la fête de la St-Valentin.



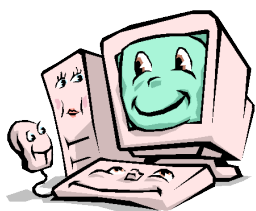
CE QUI SE PASSE AU SERVICE DE GARDE!

- ♥ Nous avons inauguré dernièrement un tout nouveau local (club pour nos 10 à 12 ans). Celui-ci a été aménagé et repeint à l'image de nos jeunes clients.
- ♥ Durant les premières semaines de février, la fête de la Saint-Valentin sera délicieusement soulignée avec différentes recettes et activités.
- ♥ Le traditionnel Carnaval d'hiver se tiendra du **18 au 22 février 2019**. Celui-ci débutera avec une journée pédagogique très attendue soit l'activité aux glissades de Saint-Jean de Matha. Au cours de cette semaine, glissade, patinage, raquette, promenade en calèche, musique et chocolat chaud seront au programme. Souhaitons que Dame Nature soit de la partie!
- ♥ De plus, notre journée thématique mensuelle aura lieu le **mercredi 27 février prochain**. Cette fois, le **thème abordé est la persévérance** et la couleur à l'honneur est le **rose**.
- ♥ Les activités d'escrime et de ciné-action se poursuivent tout comme les après-midis de patinage. La ligue de hockey cosom des élèves des 3^e et 4^e années devient un tournoi de volley-ball. Enfin, nos grands des 5^e et 6^e années sont attendus à la Maison des Jeunes le jeudi 28 février prochain. Avouez que ça bouge à TOUCHATOUT.
- ♥ Les élèves de 5^e et 6^e années ont fabriqué des marionnettes et inventé un spectacle qu'ils présenteront aux petits du préscolaire le 5 février prochain.



MOT DE L'INFIRMIÈRE

L'envers des technologies !



Bien qu'elles soient essentielles, utiles et omniprésentes, les technologies ont leurs effets pervers. Depuis quelques années, l'âge d'exposition des enfants à l'univers virtuel (écrans, télévisions, tablettes...) est de plus en plus jeune. Ils sont de petits génies et savent très bien les manier. Cependant, ils deviennent rapidement « accros » à ces technologies tout à fait adaptées pour leur âge. La rapidité des séquences d'images (entre 3 et 8 secondes), les couleurs vives, et l'attention que génèrent ces jeux vidéo occasionnent une excitation du cerveau. Quand ces petits apprenants prennent place sur les bancs d'école, ils ne retrouvent pas les changements visuels et les stimuli présents dans les jeux vidéo; leur cerveau tombe facilement dans la lune et la concentration diminue.



La surexcitation cérébrale peut occasionner un manque de concentration et des difficultés d'apprentissage. Selon Santé Canada, les jeunes ne devraient pas être exposés plus de 2 heures/jour aux technologies, et ce, tout écran confondu! Idéalement, éviter le matin avant l'école et 2 heures avant de le coucher, car la lumière bleue des écrans empêche la libération de l'hormone du sommeil. Favoriser les déjeuners en famille et les activités à l'extérieur, toute la famille y gagnera!



Mélanie Jodoin, Infirmière

RAPPEL IMPORTANT

Sécurité routière DEVANT L'ÉCOLE : nous demandons votre collaboration afin de respecter l'aire de stationnement des autobus et berlines le matin du côté de la rue Du Moulin, entre 8h00 et 8h25 en vous stationnant ailleurs. De plus, nous remarquons que de mauvaises habitudes ont été reprises par certains parents **(virage en U, stationnement dans les zones interdites, débarcadère, etc.)** Merci d'agir sécuritairement pour nos jeunes, vos enfants!



AUTRES RAPPELS IMPORTANTS

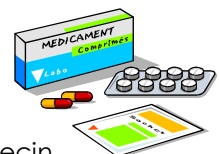
1. MÉDICAMENTS

EN AUCUN CAS, UN MEMBRE DU PERSONNEL NE PEUT ADMINISTRER UN MÉDICAMENT SANS PERMISSION ÉCRITE PRÉCISE DES PARENTS (formulaire officiel de l'école). Lorsqu'un médicament est administré à l'école, il s'agit alors d'une **mesure exceptionnelle**.

Tous les types d'allergies sont déclarés. Veuillez nous aviser de tout changement concernant l'état de santé de votre enfant. De plus, il est interdit d'apporter un médicament sans ordonnance à l'école. Dans toute situation, l'infirmière doit préparer une procédure d'administration.

Le médicament prescrit doit donc :

- être dans son contenant d'origine;
- porter l'étiquette originale de la pharmacie (incluant le nom de l'enfant et du médicament, la dose et la fréquence d'absorption). Tout médicament non prescrit par un médecin ne pourra donc être administré à votre enfant : aspirine, sirop pour la toux, gouttes pour les yeux, etc.;
- Si possible, quand il s'agit d'antibiotiques, veuillez demander à votre médecin d'ajuster la prescription de sorte que les doses puissent être administrées à la maison.





2. REPRENDRE LA ROUTINE

Depuis le retour du congé des Fêtes, nous constatons que **plusieurs élèves arrivent en retard le matin et le midi, d'autres oublient leurs souliers, collations, boîtes à lunch, salopettes ou autres effets de la maison**. Pour s'assurer de mettre en place toutes les conditions gagnantes pour favoriser les apprentissages scolaires, il serait souhaitable de vous donner des moyens pour que votre enfant arrive à l'heure et qu'il ait tout ce dont il a besoin pour passer une bonne journée.

Si toutefois vous étiez en retard ou que la température ait obligé les élèves à demeurer à l'intérieur, il est possible que toutes les portes soient barrées. Nous vous rappelons que vous devez passer **par l'entrée principale** du secrétariat. Merci de votre collaboration.

3. L'HIVER ET LE FROID

Plusieurs de nos enfants, surtout nos grands, ne s'habillent pas assez chaudement pour rester à l'extérieur lors des récréations et encore moins à l'heure du midi, où ils doivent passer un bon moment dehors. Pour que les élèves puissent profiter au maximum de ces temps de pause, nous croyons qu'ils devraient s'habiller très chaudement pour pouvoir s'exposer aux rigueurs de l'hiver confortablement et ainsi bénéficier des plaisirs de notre saison froide.

Il importe que les enfants aient leurs souliers à l'école afin de ne pas garder les bottes toute la journée.

4. LA SAISON DES MICROBES

C'est actuellement la saison où les microbes prolifèrent (rhume, gastro, maux de ventre, etc.). Si votre enfant attrape un « vilain microbe », **il est important de le garder à la maison**. Ces maux sont la plupart du temps contagieux.

N'oubliez surtout pas d'aviser la secrétaire (poste 0) et le service de garde (s'il y a lieu, au poste 6) de l'absence de votre enfant au 450 645-2352.

5. OBJETS PERDUS

Afin d'éviter les pertes d'objets ou vêtements, prière d'écrire le nom de votre enfant à l'intérieur de son manteau, salopette, cache-cou, tuque, mitaines, bottes, souliers, boîte à lunch, sac d'école, etc. Plusieurs enfants oublient que certains objets leur appartiennent, le fait d'écrire leur nom aide grandement le personnel de l'école à remettre à qui de droit les vêtements ou objets trouvés.

Bon mois de février et bonne fête de la **Saint-Valentin** !

La direction





FÉVRIER 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAM/DIM
				1 Service de garde : Escrime 3 ^e à 6 ^e	2/3
4 Service de garde : Ciné-Action 5 ^e -6 ^e	5 Service de garde : Patin 1 ^{re} -2 ^e Finale Hockey cosom 3 ^e -4 ^e	6 Service de garde : Patin 3 ^e -4 ^e	7 Service de garde : Patin 5 ^e -6 ^e	8 Service de garde : Escrime 3 ^e à 6 ^e Préscolaire : Neurones Atomiques	9/10
La période officielle d'inscriptions pour la prochaine année scolaire se déroulera du 4 au 15 février 2019. La semaine des enseignantes et enseignants aura lieu du 4 au 8 février 2019.					
11 Service de garde : Ciné-Action 5 ^e -6 ^e Conseil d'établissement, à 18h30	12 Service de garde : Patin 1 ^{re} -2 ^e Volley-ball 3 ^e -4 ^e	13 Service de garde : Patin 3 ^e -4 ^e	14 Service de garde : Patin 5 ^e -6 ^e 	15 Journée pédagogique Service de garde : «Relève les défis»	16/17
La période officielle d'inscriptions pour la prochaine année scolaire se déroulera du 4 au 15 février 2019. Les journées de la persévérance scolaire se dérouleront du 11 au 15 février 2019.					
18 Journée pédagogique Service de garde : Glissades St-Jean-de-Matha»	19 Service de garde : Patin 1 ^{re} -2 ^e Volley-ball 3 ^e -4 ^e	20 Service de garde : Patin 3 ^e -4 ^e Promenade en calèche et chocolat chaud	21 Service de garde : Patin 5 ^e -6 ^e	22 Service de garde : Escrime 3 ^e à 6 ^e	23/24
Le traditionnel Carnaval d'hiver du service de garde se tiendra du 18 au 22 février 2019.					
25 Service de garde : Ciné-Action 5 ^e -6 ^e 	26 Service de garde : Patin 1 ^{re} -2 ^e Volley-ball 3 ^e -4 ^e 3 ^e année: Les Iroquoiens et les Algonquiens 	27 Service de garde: «Persévérance» ***ROSE*** Service de garde : Patin 3 ^e -4 ^e 4 ^e année, 988-989: Fou de nature (Toile d'araignée, frissons et chauves-souris)	28 Service de garde: Maison des jeunes 5 ^e -6 ^e 6 ^e année : Planétarium / Jardin Botanique	 	